

Tel : 04.67.47.70.74

@ : tennisclubpignan@gmail.com

TENNIS PADEL PIGNAN

Réservé Administration

Adoc Excel
 Licence Régulé

FORMULES D'ADHÉSION TENNIS

1 - Adhésion simple + Licence :

A	Mini Tennis (2016 et après)	75 € (dont 12€ de licence)
B	Jeunes	100 € (dont 22€ de licence)
C	Etudiant / Demandeur d'emploi (justificatif obligatoire)	150 € (dont 32€ de licence)
D	Adulte	180 € (dont 32€ de licence)
E	Adulte, avec 20€ de remise pour les adhérents souscrivant à l'entraînement	160 € (dont 32€ de licence)
F	Non licencié au TC Pignan	180 €

PACK FAMILLE : -10% au deuxième membre de la famille, -15% au troisième, et -20% au quatrième. (Applicable sur le prix de l'adhésion (hors licence) du ou des plus jeunes de la famille uniquement)

Nouveauté : Un T-shirt offert à tous les adhérents !

FICHE INSCRIPTION TENNIS SAISON 2022/2023

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : M F

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel mob. : _____

EMAIL : _____ @ _____

Nationalité : _____

Taille de TSHIRT : _____ (OFFERT)

Je souhaite avoir une casquette du club : Oui Non (15 €)

Choix de la formule : (cochez la case)

A B C D E F

Option textile : (cochez la case)

T-Shirt (OFFERT) Casquette (15€) 2ième T-Shirt (10€)

Total : _____ €

Souhaitez vous régler en plusieurs fois ? Oui Non

Si oui, préciser le nombre de fois (5 fois max) : _____

Type de règlement : Chèque Espèce

Tout règlement doit être effectué avant le 31/10/2022



TOURNEZ SVP

Droit à l'image : Je soussigné(e) ,
, autorise le TC Pignan à diffuser des photos de mon enfant sur son site internet et/ou ses différents documents de communication. Je m'engage (pour moi et pour enfant) à respecter le règlement intérieur du Club ci-dessous.

J'autorise également le transport de mon enfant par l'équipe éducative pour d'éventuelles sorties dans le cadre sportif au cours de l'année.

Je m'engage à respecter tous les points du règlement intérieur sous peine d'encourir des sanctions qui peut aller jusqu'à la radiation du club.

Dans le cadre de la mise en place du règlement sur les données personnelles, j'autorise le TCP à collecter et conserver mes données personnelles .

Signature et date :



PRINCIPAUX POINTS DU REGLEMENT INTERIEUR

1. Les terrains de tennis et de padel sont exclusivement réservés aux membres du Tennis Club de Pignan (et non accessibles aux membres de leur famille, amis...). Les invités doivent au préalable s'acquitter d'un ticket invité disponible au club ou sur TenUp (voir au club).
2. Toute personne qui n'est pas à jour de sa cotisation n'est pas autorisée à utiliser les installations.
3. Le Bureau du TCP se réserve le droit d'exclure sans compensation un adhérent qui aurait eu un comportement en contradiction avec les valeurs du club et de la FFT.
4. Les badges d'accès sont personnels et ne peuvent pas être prêtés à des non-adhérents.
5. Le club ne saurait être tenu pour responsable pour tout accident provoqué par un joueur non à jour de sa cotisation.
6. La réservation et le planning des courts disponibles se font uniquement sur l'application Ten'Up via Smartphone ou sur Internet grâce à votre compte licencié.

7. Toute réservation doit comporter le nom d'au moins deux membres du Tennis Club de Pignan et/ou un invité.
8. Dans tous les cas, les joueurs doivent s'inscrire sur le site 1 heure avant le début de la réservation, sinon le court n'est pas considéré comme réservé.
9. En cas d'accident provoqué par un invité, seule sa responsabilité est engagée.
10. Il est obligatoire de fermer la porte du terrain et d'accès au site à chaque entrée et sortie.
11. Un court réservé doit être occupé à l'heure. Après dix minutes de retard d'un des deux joueurs, le court est automatiquement libéré.
12. Comme pour tout lieu accueillant des mineurs, il est interdit de fumer, vapoter sur l'ensemble du site du Tennis Club de Pignan, y compris aux abords des courts. Tout contrevenant s'expose à des amendes, mais y expose aussi le Club.
13. Ne pas commettre de geste susceptible de blesser les autres joueurs (jets de raquettes, de balle...).
14. Ne pas perturber les cours par un comportement inadapté, écouter les explications et consignes des éducateurs, et les appliquer au mieux
15. Ne pas donner de coups de raquette sur les grillages, les filets : ça les abîme ! Ne pas s'accrocher aux grillages.
16. Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire. Pas de claquette, pas de maillot, et t-shirt obligatoire.
17. Des chaussures **DE TENNIS**, doivent être obligatoirement portées pour accéder aux terrains. Après avertissement, l'adhérent pourra encourir une suspension d'accès au complexe. La qualité des terrains passe par le respect des règles établies.
18. L'accès aux courts couverts se fait avec des chaussures PROPRES
19. L'accès aux courts couverts est réservés aux adhérents, mais n'est pas prioritaire. En fonction des aléas climatiques, ils pourront être réquisitionnés pour les entraînements, rencontres par équipes, tournois ou TMC. Consultez très régulièrement le tableau des réservations sur Ten'Up.

